

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

CHABBAT PARCHAT
VAÉRA

SAMEDI 12 JANVIER 2013
ROCH 'HODECH CHEVAT 5773

46^e année

16

EDITORIAL

par Haïm NISENBAUM

Histoire de saint et de profane

Dans tout voyage, il existe des étapes différentes des autres, des moments d'arrêt qui, quelle qu'en soit la raison, laissent une trace profonde dans notre souvenir et, de ce fait, sans doute dans notre conscience. Mais notre peuple est porteur d'une histoire particulière. Il vécut un grand voyage qui le porta de la terre d'Égypte jusqu'au pays d'Israël au terme de quarante longues années d'errance après 210 ans de servitude ; la lecture hebdomadaire de la Torah nous le rappelle en ce moment. Ce voyage-là n'est pas seulement une sorte de parcours initiatique, il est un acte fondateur. Avec lui, c'est l'être juif qui se construit et, pour cette raison, les instants dont il est fait sont autant d'éléments précieux devenus partie intégrante de notre héritage. Quant aux étapes que les textes nous racontent, elles recèlent des enseignements éternels et indispensables.

Alors que ce long périple approchait de sa fin, le 1^{er} jour du mois de Chevat – qui tombe cette semaine – Moïse entreprit d'exposer la Torah dans «les langues des soixante-dix peuples». Était-ce simplement la première traduction «officielle» de la parole de D.ieu ? Si l'événement se limitait à cela, une telle annonce relèverait de l'anecdote. C'est en

effet une véritable révolution qui se produit. Jusqu'ici on pouvait encore penser que le spirituel et le matériel – ou le saint et le profane – sont deux domaines séparés par essence, qu'aucun point de passage ne peut exister de l'un à l'autre. La place du Divin serait «en haut» tandis que les hommes ne pourraient connaître que «l'en bas». Voici que, par cet acte, la Sagesse Divine entre dans l'histoire. Loin d'être limitée à un ordre du surnaturel, elle apparaît dans la nature et, finalement, dans la vie quotidienne. Rappeler un tel jour, c'est souligner et comprendre ses conséquences. En un temps où la démarche spirituelle semble parfois remise en question par certains comme illégitime, le 1^{er} Chevat nous dit que, au fil des siècles, les sociétés ont choisi des options très diverses. Elles se sont parfois définies par la référence à D.ieu et, souvent, par le seul souci de satisfaire leurs désirs. Le peuple juif a continué son chemin. Il sait que cette grande Voix qui retentit un jour au Sinaï, pénétrant le monde, ses langues et les visions qu'elles portent, l'accompagne toujours. Il sait qu'il est, quant à lui, le porteur d'un message, accessible à celui qui seulement le souhaite. Il sait aussi qu'il lui appartient d'en devenir l'acteur. Pour un monde meilleur.

VIVRE AVEC LA PARACHA

Adapté
d'un discours
du Rabbi
de Loubavitch

Vaéra

Le réchauffement de l'Égypte

«D.ieu veut le cœur» (Talmud, Sanhédrin 106b)

Il y a trois cents ans, le Baal Chem Tov utilisait cet adage pour déclencher un changement révolutionnaire dans l'esprit juif : «bien que vous puissiez y consacrer vos mains habiles et même votre processus intellectuel, n'omettez pas de donner à D.ieu un morceau de votre cœur».

Quand le Baal Chem Tov entra en scène, à l'aube du XVIII^{ème} siècle, une grande partie du judaïsme européen était en état de grande souffrance. Des siècles de persécutions et de violent antisémitisme avaient trouvé leur apogée dans les massacres de Chmielnitzki, au cours des années 1648-1649, et avaient annihilé environ six cent mille Juifs et laissé en lambeaux l'infrastructure juive, au point de vue économique et social. Tout espoir de stabilité fut éradiqué devant les massacres perpétrés par les Cosaques, sous le regard impassible de leurs voisins.

Et puis s'installa un engourdissement émotionnel collectif. Bien que la plupart des Juifs se soient accrochés aux rites religieux, leur cœur était blessé et leur pouls était bien lent.

La passion n'appartient qu'à ceux qui sont en sécurité et prospères. Les survivants essaient tout simplement de vivre, au jour le jour.

Le Baal Chem Tov consacra sa vie à réveiller cette passion. Il savait que le peuple juif ne pouvait survivre sans enthousiasme, sans idéalisme et sans amour de D.ieu. S'il nous

Horaires d'entrée et sortie de Chabbat Parchat VAÉRA

PARIS — ILE DE FRANCE

Entrée : 16h 58 • Sortie 18h 11

Horaires d'entrée du Chabbat en PROVINCE

Bordeaux	17.24	Lyon	16.59	Nantes	17.20
Grenoble	16.58	Marseille	17.05	Nice	16.56
Lille	16.48	Montpellier	17.10	Strasbourg	16.37
		Nancy	16.43	Toulouse	17.20

à partir du dimanche 6 janvier 2013

Heure limite du Chema : 10h50

Pose des Téléphones : 7h34

Fin Kidouch Levana : samedi soir 26 janvier (16 Chevat) à 23h 14 minutes



Articles et contenu réalisés par le

BETH LOUBAVITCH

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél : 01 45 26 87 60 - Fax : 01 45 26 24 37

chabad@loubavitch.fr www.loubavitch.fr
Serveur vocal Le'haïm : 01 76 34 77 77

Association reconnue d'Utilité Publique
habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS

Directeur : Rav S. AZIMOV

LA SIDRA

manquait l'esprit qui donne vie à l'observance des rites et nous permet de résister constamment, nous risquions de nous effacer et de disparaître en tant que peuple.

C'est ainsi qu'il voua sa vie à réchauffer les cœurs juifs refroidis. Il s'accroupit pour parler avec amour aux enfants et il encouragea leurs parents avec des histoires tirées du Talmud. Il incita à la danse, aux chants et à la prière enthousiaste. Et doucement, les cœurs commencèrent à guérir. S'engager dans une véritable relation avec D.ieu parut sain, attirant même. Cette histoire n'était pas nouvelle. Elle avait déjà eu lieu, en Egypte. Moché, lui-aussi, avait fait face à un peuple profondément blessé, désabusé et épuisé. Quitter l'Egypte ne constituait pas seulement une émigration. Cela représentait une transition psychologique, de l'oppression à l'affranchissement. C'était un défi bien plus important.

Il était relativement aisé de sortir le Juif de l'Egypte, mais le serait-il tout autant de sortir l'Egypte du Juif ?

La mission de Moché était de rendre cette rédemption possible.

L'une des méthodes qu'il utilisa, à l'injonction de D.ieu, fut d'orchestrer les Dix Plaies. Par ce processus en dix étapes, il affaiblit le mal de la culture égyptienne et commença à guérir l'esprit des Juifs.

Le premier remède supposait une transformation visible des eaux du Nil en sang. Et simultanément, une transformation intangible fut enclenchée.

Alors même que les eaux froides du fleuve égyptien devenaient du sang bouillonnant, et cela dura sept jours, l'apathie glaciale, que manifestaient les Egyptiens envers la spiritualité et la souffrance humaine, subissait un traitement de réchauffement. Aux racines de la culture et de la brutalité égyptiennes se trouvait le Nil, adoré pour ses eaux fertiles et minéralisées, qui dansaient sur les rives et irriguaient les sols.

Le flux et le reflux de la rivière géraient l'économie du pays et lui avaient permis de devenir une superpuissance. Tout le monde vénérât le Nil.

La nature-même du fleuve avait rendu les Egyptiens bien trop froids, indifférents et arrogants pour qu'ils se soucient d'un D.ieu Juif : «Qui est ce

D.ieu que je devrais écouter ?» rugit le Pharaon à Moché et Aharon. Je suis trop froid pour votre D.ieu et trop glacial pour ressentir la souffrance de mes esclaves juifs !».

D.ieu ordonna alors à Moché de soigner l'Egypte de son indifférence, en attaquant la racine de son dysfonctionnement : le Nil charria du sang brûlant. Cette chaleur gagna également les Juifs et fit fondre la froide apathie qu'avait nourrie l'esclavage égyptien.

La sortie d'Egypte reste le modèle classique de transformation intérieure. «Egypte» ou *Mitsrayim*, en hébreu, partage la même racine que le mot *métsarim* qui signifie «limitations». L'exode personnel signifie que l'on quitte le statu quo, que l'on ne se définit plus par ses limitations précédentes. A un stade plus développé, l'exode implique abandonner une sphère exclusivement centrée sur soi-même pour une relation plus proche avec D.ieu.

Ce modèle souligne le premier pas accompli pour parvenir à la libération et la croissance : la transformation de l'eau froide en sang chaud. Le sang représente la vie, le plaisir, la vitalité. On peut agir parfaitement bien mais si c'est sans chaleur, les rites vont dépérir et les accomplissements manqueront d'âme.

L'étude de la Torah permet cette croissance émotionnelle et spirituelle. Mais il y faut de la chaleur et de l'amour. Si nous pouvons transformer l'eau froide en sang, l'apathie en chaleur et enthousiasme, le terrain est alors fertile et nous sommes en route pour la libération.

FABRICANT VENTE DIRECTE

LAMLITERIE

DÉPÔTITAIRE DE GRANDES MARQUES: EPEDA, TRECAL, DUNLOPILLO, MERINOS, SIMONS



MATÉLAS GARANTIS SANS CHAUFFEZ

Matelas - Sommiers

Banquettes - Clic-clac

Lits Gigognes

Lits électriques

Jusqu'à

Système d'assemblage exclusif



50% moins cher,

que leurs équivalents griffés

Ouvert du Dim. au Vend. Fermé le Samedi

01 47 00 73 55

3, rue du Commandant Lamy - 75011 Paris
Métro: Voltaire ou Bastille

www.lamliterie.fr

Pour tout achat, nous vous offrons une couette !!

Etude du Séfer Hamitsvot du Rambam (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

Dimanche 6 janvier – 24 Tévet

Lundi 7 janvier – 25 Tévet

Mardi 8 janvier – 26 Tévet

Mitsva positive n° 248 : C'est le commandement qui nous a été enjoint en ce qui concerne les règles d'héritage.

Mercredi 9 janvier – 27 Tévet

Mitsva positive n° 176 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de nommer des juges.

Mitsva négative n° 284 : C'est l'interdiction qui est faite au Grand Sanhedrin ou (depuis la destruction du Temple) à l'Exilarque de nommer un juge ne connaissant pas à fond les lois de la Torah.

Mitsva positive n° 175 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de suivre l'avis de la majorité, au cas où il y a une différence d'opinion entre les Sages au sujet d'une loi de la Torah. Il en sera de même pour un procès concernant un litige entre des particuliers.

Jeudi 10 janvier – 28 Tévet

Mitsva négative n° 282 : Il est interdit au juge de trancher selon la majorité si celle-ci est jugée d'une seule voix de plus.

Mitsva négative n° 283 : Il est interdit à un juge de suivre l'avis de l'un de ses collègues pour condamner le coupable ou pour acquitter l'innocent, sans s'être forgé une opinion personnelle sur la base de ses propres investigations et déductions des principes juridiques.

Mitsva positive n° 229 : C'est le commandement d'après lequel il nous a été enjoint de lapider ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva positive n° 228 : C'est le commandement qui nous enjoint l'exécution légale par le "feu" de ceux qui transgressent certains commandements.

Vendredi 11 janvier – 29 Tévet

Mitsva positive n° 226 : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'exécuter ceux qui transgressent certains commandements, par le glaive.

Mitsva positive n° 227 : C'est le commandement nous enjoignant l'exécution légale par strangulation de ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva positive n° 230 : C'est le commandement nous enjoignant de pendre certains parmi ceux qui sont condamnés à mort par ordre du Tribunal.

Mitsva positive n° 231 : C'est le commandement nous enjoignant d'enterrer tous ceux qui ont été exécutés par ordre du Tribunal le jour même de leur exécution.

Mitsva négative n° 66 : C'est l'interdiction de laisser sur le gibet jusqu'au lendemain matin le supplicié pendu.

Samedi 12 janvier – 1 Chevat

Mitsva négative n° 310 : Il nous est interdit de laisser en vie un sorcier.

Mitsva positive n° 224 : C'est le commandement qui nous a été ordonné de frapper à l'aide d'une lanière ceux qui transgressent certains commandements.

Mitsva négative n° 300 : C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'infliger au coupable une peine sévère au point de lui causer un dommage permanent.

Retrouvez l'intégralité de l'étude du Séfer Hamitsvot sur notre site www.loubavitch.fr et sur le serveur vocal LEHAIM: 01 76 34 77 77

La Sidra de la Semaine est une publication hebdomadaire éditée par

"La Régie Lamartine" 102 Av. des Champs-Élysées 75008 Paris

Directeur de la publication: Y. Benhamou

Impression: Imprimerie de Chabrol: 189 rue d'Aubervilliers-75018 Paris

Tiré à 35.000 exemplaires

Diffusé par e-mail à 15.000 ex

ISSN 1762 - 5440



Grand-Père ! Je suis enfin devenu Bar Mitsva !

Peu de gens ont entendu parler de la ville de Netishin. Quelques Juifs y vivent au sein d'une nombreuse population ukrainienne. Cependant, l'actualité récente a créé un réveil de la conscience juive dans cette petite ville.

Il y a plusieurs semaines, un chantier a été ouvert et des bulldozers se sont mis en action. Alors qu'ils procédaient à des excavations pour entamer la construction de nouvelles infrastructures, des restes humains et des fragments de parchemins hébraïques ont été retrouvés sur le site. Apparemment, l'endroit avait servi de tombe de masse pour des Juifs durant la Shoah. Immédiatement, la police et les autorités locales ont entouré l'immense trou et ont fait arrêter tous les travaux. Les quelques Juifs sur place ont contacté Rav Alexander Feingold, Chalia'h (émissaire) du Rabbi dans la ville voisine de Chelmnitzky. Celui-ci se mit en relation avec l'organisation «Atra Kadicha» en Israël, spécialisée dans les questions de loi juive dans des cas similaires, malheureusement trop nombreux, surtout en Europe de l'est où de nombreux sites n'ont pas encore été répertoriés et correctement respectés. Rav Feingold et le représentant de Atra Kadicha se présentèrent devant le maire de la ville qui s'avéra être un homme droit et honnête. Celui-ci proposa les services de la municipalité pour procéder à

l'exhumation et à l'enterrement selon les règles les plus pointilleuses de la loi juive : on trouva un autre endroit plus digne et de nombreux ouvriers furent même réquisitionnés et payés par la mairie pour procurer enfin une sépulture digne à ces *Kedochim*, ces Juifs morts pour la Sanctification du Nom de D.ieu. Une fois la cérémonie achevée, la municipalité fit ériger un monument en marbre à la mémoire des victimes.

Cette découverte avait bien sûr causé une émotion considérable parmi les quelques Juifs de la ville et, le premier Chabbat qui suivit, Rav Feingold le passa sur place avec ce qui restait d'une communauté autrefois florissante. Pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, les sons de prières et de chants presque joyeux retentirent dans la ville si longtemps endormie.

Lors du repas communautaire, un vieil homme présent demanda à prendre la parole : «Mon grand-père a été le Rabbin de la ville avant la guerre et m'avait même préparé pour ma Bar Mitsva. Mais à Roch Hachana 5702 (1941), les Nazis ont massacré tous les Juifs de la ville et les ont ensevelis tous ensemble sans égards dans l'énorme fosse qu'on vient de découvrir. Moi, Ezriel, je suis le seul survivant : je n'avais que douze ans quand j'ai assisté avec horreur au martyre de toute ma famille et de toute la com-

munauté juive. A la suite de cela, j'ai coupé tous les liens qui auraient pu m'attacher au judaïsme et je me suis fait appeler Vassily. Je n'ai jamais célébré la Bar Mitsva pour laquelle mon grand-père m'avait pourtant préparé avec tant d'amour...»

Ce Chabbat suivant l'enterrement décent de son grand-père et de toute sa famille, Vassily-Ezriel fut appelé pour la première fois de sa vie à la Torah et il récita les bénédictions comme son grand-père aurait souhaité l'entendre... Rav Feingold aurait dû retourner chez lui le soir même mais il resta encore samedi soir dans la ville. Dimanche matin, devant toute la communauté réunie, il aida Ezriel à mettre les Téfilines et le félicita d'avoir enfin exaucé la volonté de son père et de son grand-père. Ainsi couronné, Ezriel ne put retenir ses larmes alors qu'il contemplait son bras marqué par les épreuves de la vie entouré des lanières et des boîtiers sacrés. C'était la première fois qu'il revoyait des Téfilines depuis que son grand-père lui avait expliqué comment les mettre, soixante et onze ans auparavant...

Et toute la communauté à nouveau réunie grâce au dévouement de Rav Feingold pleura avec lui et participa à son émotion et à sa joie.

Shmais.com

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES DE MACHIA'H

Yaacov se réjouira

Quand la Délivrance viendra, Yaacov se réjouira plus que tous les autres Patriarches, comme il est dit : «Yaacov exultera, Israël se réjouira».

Pourquoi Yaacov se réjouira-t-il plus que les autres Patriarches ? Rav dit : «Quand quelqu'un marie sa fille, qui se réjouit plus que le père de la mariée ?» En d'autres termes, quand la Délivrance arrivera au monde, à Israël, Yaacov se réjouira plus que les autres Patriarches. Il est donc écrit : «Yaacov exultera, Israël se réjouira».

(D'après le Midrach Tehillim) H. N.



Groupe
C.E.S
Des énergies propres pour un monde meilleur...



INSTALLATEUR & SPECIALISTE DU FINANCEMENT PHOTOVOLTAIQUE / P. A. C / EOLIEN / ECOGEST
Distributeurs, Régies commerciales, Commerciaux :
Rejoignez le Groupe CES !
 CONDITIONS ULTRA COMPETITIVES / RDV FOURNIS / AVANCE DE FRAIS

N° Azur 0 811 260 266

S.A.S. au capital de 300 000 €
 Contact : Rudy au 07 60 42 26 26
www.ce-solaire.fr direction@ce-solaire.fr

LE COIN DE LA HALA'HA

Quels sont les animaux cachères ?

La Torah interdit explicitement la consommation de certains animaux. Bien que la raison profonde de ces interdictions ne nous soit pas connue, on peut remarquer que les animaux permis sont paisibles et sont à portée de main. Les animaux interdits sont le plus souvent des animaux de proie qui pourraient transmettre leur cruauté à ceux qui les consomment. Mais d'autres animaux sont interdits pour des raisons qui nous restent inconnues.

- Les animaux permis doivent avoir le sabot fendu et doivent ruminer. Les Sages ont aussi fait remarquer qu'un animal dont la mâchoire supérieure est garnie de grandes dents est suspect d'être un animal de proie et est interdit. En général, on se contente de consommer l'une des espèces connues : le bœuf, le bouc, le mouton...

- Les poissons permis possèdent des écailles et des nageoires ; les nageoires doivent leur servir à nager ; les écailles doivent pouvoir s'enlever facilement et parfois même peuvent s'enlever d'elles-mêmes quand le poisson est encore dans l'eau. De plus, les Sages ont fait remarquer que les poissons permis ont une tête large et ronde ; leur tête est différente de leur queue ; ils possèdent une colonne vertébrale...

- Les volailles cachères nous sont connues par tradition : ainsi les animaux de basse-cour comme la poule, le canard et l'oie sont permis.

Par ailleurs, ces animaux (sauf les poissons) doivent être abattus rituellement puis « cachérisés » afin de les débarrasser de leur sang. Ces processus complexes imposent de n'acheter la viande que dans des boucheries tenues par des commerçants respectueux de la loi juive (en particulier du repos du Chabbat) dans lesquelles un *Chomère* délégué par le rabbinat exerce une surveillance rituelle pointilleuse.

F. L. (d'après *Hamivtsaim Kehala'ha*)

ACHAT OR

jusqu'à 44 € /gr

NOUS SOMMES ACHETEURS DE :
PIECES D'OR ET D'ARGENT
LINGOTS D'OR / DÉBRIS D'OR
BIJOUX / ARGENTERIE / DIAMANTS

Déplacement
à domicile

Ne vendez rien sans nous consulter,
nous ferons toujours mieux.

96, rue de Richelieu - 75002 Paris

Tél : 01.42.96.29.41

Port : 06.24.46.35.19

www.europiecedor.fr



Carrosserie
Peinture
Mécanique

14 véhicules
de courtoisie

Franchise offerte
(voir conditions au garage)

NOUVEAUX SERVICES :

- ✓ Montage pneumatique
 - ✓ Lavage intérieur à la vapeur
 - ✓ Vente de voitures d'occasion
 - ✓ Diagnostic électronique
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42
directauto@orange.fr

SPORTES Funéraire

déroge au délai légal des 24 heures*
pour inhumer rapidement dans le respect des traditions

En France - En Israël

Pierres tombales, gravures, exhumations tous cimetières...

Exclusivité SPORTES en ISRAEL :

100 places au sol disponibles - Faciles d'accès - Prix bas.

Renseignements et ventes sur rendez-vous.

305 rue de Charenton - 75012 PARIS

Tél. 6/7j - 24/24h : 01 43 43 62 94 ou 06 22 67 96 92

e-mail : y.sportes@orange.fr

*Sous réserve de certaines conditions administratives.



Planet Solaire

Société spécialisée
dans la vente d'énergies renouvelables,

recrute des

RÉGIES

PAC + PPV + EOLIENNE

BONNE RÉMUNÉRATION ET INSTALLATION RAPIDE

TRAITEMENT DE DOSSIER EFFICACE
PLUSIEURS PARTENAIRES FINANCIERS

07 61 33 61 32

APPEL DU COMITÉ DE SOUTIEN DU BETH LOUBAVITCH

Le Beth Loubavitch
présidé par Rav Shmouel AZIMOV
est toujours à nos côtés.

Dans les temps de joie ou de difficulté, nous savons tous
que nous pouvons compter sur lui. Il est là pour nous aider.

Pour continuer et aller plus loin, il a besoin de nous.

COMME LUI, RÉPONDONS PRÉSENTS !

GALA DE MOBILISATION

Mercredi 13 février 2013 - 3 Adar 5773

à partir de 19h 30

dans les SALONS EQUINOXE

20, rue du Colonel Pierre Avia - 75015 Paris (M° Balard)

N'attendez pas la dernière minute, réservez votre place sur
www.loubavitch.fr

Renseignements et réservations : Tél : 01 42 80 04 05 blgala@yahoo.fr

Bulletin et règlement à retourner à C.S.B.L. 8 rue Lamartine - 75009 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Assisteront et seront personnes N'assisteront pas

Participation ci-jointe : 600€ x =€ Participation de soutien : 1000€ x =€

Mode de règlement : Chèque(s) à l'ordre de "Beth Loubavitch-Gala" Reçu CERFA adressé

Prélèvement automatique (nous contacter)



ACHAT OR

PAIEMENT
IMMÉDIAT!

Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h30 à 18h30
116, avenue Simon Bolivar - 75019 Paris

BIJOUX · PIÈCES OR ET ARGENT · OR DENTAIRE · DÉBRIS D'OR
NOUVEAU: ACHAT & VENTE DE DIAMANTS

09 80 52 95 05 - 06 59 89 26 99

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.